

Des appareils productifs proches mais des différences démographiques

Les îles présentent des caractéristiques économiques relativement similaires. Leur économie est fortement marquée par le tertiaire. A l'inverse, l'industrie y est peu présente. Le système productif composé d'un grand nombre de très petites entreprises est peu favorable à la recherche et au développement. Le taux d'emploi y est faible, comme le niveau d'études des personnes en emploi. La démographie des îles présente davantage de différences : la croissance de population est dynamique sauf en Sardaigne et Sicile. Et, à l'exception des Baléares, la population est vieillissante. En fait, si les îles sont proches entre elles, elles le sont tout autant des régions qui les entourent.

Magali Bonnefont, Elisabeth Gallard, Insee

Les îles présentent des similitudes fortes quant à leur économie. En particulier, celle-ci est fortement portée par le tertiaire. Le secteur commerce, transport, hébergement et restauration a un poids élevé dans les économies insulaires. En 2011, ce secteur est le plus important aux Baléares : il représente 36 % de la valeur ajoutée. Il est le plus faible mais non négligeable en Sicile : 20 % de la valeur ajoutée.

La fréquentation touristique est effectivement importante dans toutes les îles. La Sicile, toutefois, est la seule île à présenter une fréquentation rapportée au nombre d'habitants inférieure à celle de son pays de rattachement et à la moyenne européenne : 2 800 nuitées pour 1 000 habitants en Sicile contre 4 900 en moyenne européenne.

Le poids du tertiaire non marchand est également élevé. Celui-ci varie de 17 % aux Baléares à 32 % en Corse en 2011.

Une richesse économique marquée par la faiblesse de l'industrie et l'importance des services

En revanche, le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée est faible dans toutes les îles : il est le plus faible en Corse, 5 %, et le plus élevé en Sardaigne, 9 %. Le secteur agricole est également peu présent dans les économies insulaires. Il représente 0,9 % de la valeur ajoutée aux Baléares et 1,5 % en Corse. Il est le plus important en Crète avec 5,7 % en 2011.

La répartition de l'emploi au sein des différents secteurs d'activité présente les mêmes caractéristiques que celle de la valeur ajoutée. Ainsi, le secteur des services est le plus employeur pour toutes les îles, comme pour leur nation d'ailleurs. La part de l'emploi dans les services est supérieure à la moyenne européenne.

Un tissu de petites entreprises peu favorable à la R&D

Le système productif des cinq îles est composé d'un très grand nombre de petites

entreprises. En 2010, sur le champ des entreprises de l'industrie, construction et services hors activité de holding, la majorité des entreprises n'a pas de salariés, en particulier en Corse où 68 % des entreprises sont sans salariés. Aux Baléares, les entreprises non-employeuses sont bien moins nombreuses, 56 %. Cette île concentre des structures légèrement plus grandes : 41 % des entreprises emploient entre 1 à 9 salariés. Ainsi, le système productif insulaire est peu favorable à la recherche et au développement, ce secteur étant surtout développé dans les grandes entreprises.

La part des dépenses de R&D dans le PIB est en conséquence très faible pour toutes les îles. L'objectif de Lisbonne, d'atteindre 3 % des dépenses de R&D dans le PIB à l'horizon 2020, est donc très loin d'être atteint, pour les îles comme pour leur nation. En 2011, cette part est la plus élevée en Crète avec 1 % seulement tandis qu'elle est inférieure à 1 % dans les autres îles. Elle est de 2 % au sein de l'Union européenne.

Un faible taux d'emploi, en particulier chez les femmes

Au-delà de l'orientation sectorielle et de la taille des entreprises, l'emploi insulaire présente des caractéristiques similaires quant à son niveau mais également sur la qualification des personnes en emploi.

En 2012, 64 % des personnes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi dans l'UE. Les îles se caractérisent par un taux d'emploi inférieur à la moyenne européenne, pour les hommes comme pour les femmes. Comme au niveau européen, l'emploi des femmes est toujours inférieur à celui des hommes.

Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés au début des années 2000, prévoyaient d'atteindre un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 % en 2010. Aucun de ces deux objectifs n'a été atteint, ni pour les îles, ni même pour leur pays de rattachement. On s'en éloigne même de plus en plus depuis 2008.

Un niveau de formation peu élevé des personnes en emploi

Pour toutes les îles, le niveau d'étude des personnes en emploi est plus faible qu'en moyenne européenne et que dans leur pays. En Europe, 20 % des personnes en emploi ont un niveau d'enseignement maximum de premier cycle du secondaire. Cette part est bien plus élevée dans les îles, notamment aux Baléares, avec 41 % des actifs en emploi ayant ce faible niveau d'éducation, et en Sardaigne, avec 44 % des actifs concernés ; c'est deux fois plus qu'en moyenne européenne.

A l'inverse, la part des personnes en emploi ayant un niveau d'enseignement supérieur est plus faible qu'en moyenne européenne, et ce dans toutes les îles : en particulier dans les îles italiennes (13 points de moins) et en Crète (9 points de moins). Les écarts avec la moyenne sont les plus faibles pour la Corse et les Baléares.

Les îles italiennes moins attractives et population moins âgée aux Baléares

Sur le plan démographique, les îles présentent des similitudes mais aussi des différences.

L'évolution de leur population est plutôt dynamique sauf en Sicile et Sardaigne. Sur les dix dernières années, les Baléares et la Corse enregistrent une croissance démographique très supérieure à la moyenne européenne, grâce à l'apport migratoire. En Crète, la population augmente aussi, mais cette hausse résulte autant de l'apport migratoire que du solde naturel. A l'opposé, les îles italiennes ont une population qui reste stable sur la même période.

De plus, les îles abritent une population plutôt âgée, à l'exception des Baléares. Dans les îles italiennes, en Corse et en Crète, la part des seniors ou personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure ou proche de la moyenne européenne (18 %). Les Baléares comptent, quant à elles, 14 % seulement de

seniors, soit 3,6 points de moins qu'en moyenne européenne. Ce taux est faible comparé à celui des autres îles.

Des caractéristiques communes avec leur espace économique et géographique

Les caractéristiques économiques des îles les rapprochent. Mais, lorsque l'on classe les régions européennes sur une sélection d'agrégats économiques et démographiques

(PIB par habitant, taux d'emploi, part de l'industrie, part des 65 ans et plus), on constate que les îles sont tout aussi proches de régions qui les entourent qu'entre elles.

En particulier, les Baléares sont plus proches des régions méditerranéennes de l'Espagne que des autres îles dont elles se distinguent, notamment sur le plan démographique (moins de personnes âgées) et de la richesse (PIB par habitant supérieur).

La Corse, les îles italiennes et la Crète

partagent leurs caractéristiques avec les régions du bassin Est de la méditerranée : celles du Centre et du Sud de l'Italie, de la Grèce ou de la Croatie, mais aussi d'une partie de l'Espagne et du Portugal. Ce sont des régions d'Europe qui sont peu actives, peu industrielles, peu riches et très vieillissantes. ■

Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. En général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement. Deux

personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Dépenses de recherche et développement : correspond aux dépenses en matière de recherche et de développement (R&D) effectuées par les administrations et les entreprises sur le territoire national. Rapportées au PIB, on obtient la part de R&D dite « consacrée » au PIB.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupés d'une classe d'âge

donnée et la population totale de cette classe d'âge.

Produit intérieur brut (PIB) : indicateur de la production d'un pays ou d'une région. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminué de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production.

PIB par habitant : rapporte le PIB à la population. Il permet de comparer des économies et des régions présentant d'importantes différences en taille absolue.

Un profil « démo-économique » des régions européennes

Une analyse des régions européennes réalisée à partir de quatre indicateurs a permis de mettre en évidence une typologie de ces régions en six classes. Chaque profil regroupe des régions proches quant au poids des personnes de plus de 65 ans, du PIB par habitant, du taux d'emploi et de la part des emplois dans l'industrie. Sur les cinq îles de l'étude, quatre d'entre elles relèvent de la même classe : Corse, Sardaigne, Sicile et Crète. Les îles Baléares appartiennent à une autre classe qui diffère de la précédente sur l'âge seulement. Ainsi, cette typologie met en évidence les caractéristiques communes de ces îles.

Classe 1 : régions industrielles, actives, très riches mais vieillissantes

Cette classe comprend 51 régions. Elle est représentative des régions qui ont des indicateurs supérieurs à la moyenne européenne : poids de l'industrie élevé, avec un taux d'emploi et un PIB par habitant fort, mais une population vieillissante. Le poids des services y est plus faible qu'en moyenne. On y trouve principalement les régions allemandes et du Nord de l'Italie, mais aussi des régions danoises, autrichiennes, belges ou finlandaises ainsi que quatre régions du Nord est de l'Espagne.

Classe 2 : régions actives, vieillissantes, moyennement industrielles et riches

Cette classe concentre le plus grand nombre de régions (59). Elle se caractérise par une population âgée et un taux d'emploi élevé comme la classe précédente, mais avec une part de l'emploi industriel plus faible et un PIB par habitant proche de la moyenne des régions. Le poids des services est également supérieur à la moyenne.

Elle est constituée en majorité des régions anglaises et de la moitié des régions françaises (Ouest et le centre), mais aussi de régions hollandaises, du Nord de l'Allemagne ou du Sud du Portugal.

Classe 3 : régions peu actives, peu industrielles, peu riches, très vieillissantes

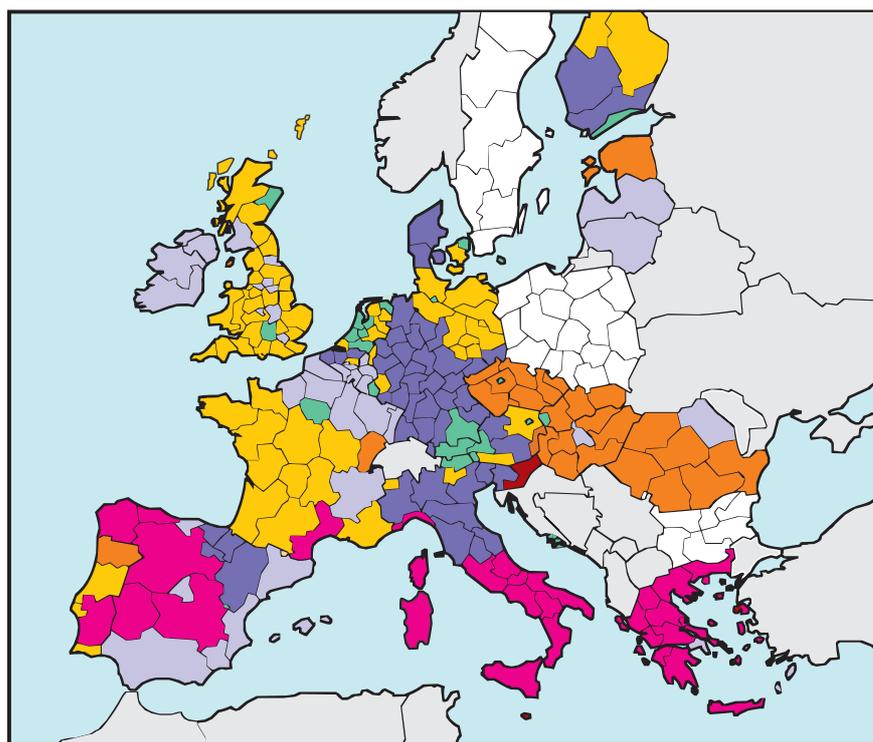
Cette classe est composée de 31 régions. Ces régions sont plus âgées que la moyenne, elles se caractérisent surtout par leur faible taux d'emploi s'accompagnant d'un faible niveau d'industrialisation et de PIB par habitant.

Elle est composée de quatre de nos cinq îles : Corse, Sardaigne, Sicile et Crète, de l'essentiel des régions grecques, du centre de l'Espagne, de la Croatie et de l'Italie du Sud (Rome comprise) ainsi que de la Ligurie.

Classe 4 : régions moins âgées et moins actives, moyennement riches, avec un degré industriel variable

Cette classe médiane regroupe 44 régions. Elle se différencie surtout des précédentes du fait d'une part de population âgée plus faible et d'une population moins active que les classes 1 et 2. La part de l'industrie y est très variable (de plus élevée que la moyenne notamment dans les régions de France concernées à parmi les plus faibles dans les îles) et peu différente de celle des groupes 2, 3 ou 6. De même, son PIB par habitant n'est pas significativement différent de la moyenne de ceux des trois premiers groupes. Et le poids des services est supérieur à la moyenne.

S'y retrouvent surtout des régions de Grande Bretagne et d'Irlande, de Belgique, du Nord-Est de France, des régions du pourtour méditerranéen de l'Espagne ainsi qu'un certain nombre d'îles : Chypre, Malte, les Açores, Madère, les Canaries et les îles Baléares. On y trouve également 7 capitales, plutôt au Sud ou à la périphérie de l'Europe : Athènes, Madrid, Budapest, Dublin, Bucarest, la Lettonie et la Lituanie.



- Classe 1 : régions industrielles, actives, très riches mais vieillissantes
- Classe 2 : régions actives, vieillissantes, moyennement industrielles et riches
- Classe 3 : régions peu actives, peu industrielles, peu riches, très vieillissantes
- Classe 4 : régions moins âgées et moins actives, moyennement riches, avec un degré industriel variable
- Classe 5 : régions industrielles, moins âgées, moins actives et surtout très peu riches
- Classe 6 : régions les plus dynamiques en termes de jeunesse, richesse et activité
- Données non disponibles

Source : Eurostat.

Classe 5 : régions industrielles, moins âgées, moins actives et surtout très peu riches

Cette classe comprend 25 régions. Ce sont les régions où le poids de l'industrie dans l'emploi est le plus important et le PIB par habitant le plus faible. Elles se démarquent également par une population moins âgée et moins active que la moyenne et peu de services.

Cette classe est constituée essentiellement de régions situées à l'Est de l'Europe, notamment les régions tchèques, slovaques, hongroises et roumaines à l'exception de leur capitale.

Classe 6 : régions les plus dynamiques en termes de jeunesse, richesse et activité

Cette classe est la plus petite, avec 21 régions. Elles se caractérisent par un PIB par habitant et un taux d'emploi

très élevé mais avec des parts de personnes âgées et une industrialisation plutôt faible. Le poids des services y est le plus élevé.

Cette classe comprend 10 grandes capitales (sur 24 pays), notamment celles du centre et du Nord de l'Europe : Londres, Paris, Amsterdam, Bruxelles, Vienne, Prague, Luxembourg et Copenhague, Helsinki ainsi que Bratislava, auxquelles s'ajoutent une dizaine de régions éparpillées telles que le Tyrol, la région de Hambourg ou d'Utrecht, de Bologne, d'Oxford.

Méthodologie

La typologie des régions européennes est issue d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les 6 premiers axes (64 % de l'inertie). Les variables actives de l'analyse sont : la part des plus de 65 ans dans la population de plus de 15 ans, le PIB par habitant, le taux d'emploi et la part des emplois dans l'industrie. Elles ont été complétées par des variables illustratives comme la part des emplois dans les services pour mieux identifier les groupes homogènes.